



*Bourg de La Rivière (Riparia) au 16<sup>ème</sup> siècle, d'après Gilbert Courin © 1999*

## PROJET DE COMPTE-RENDU

### du CONSEIL MUNICIPAL

du 29 novembre 2024

Sur convocation du 21 novembre 2024

Secrétaire de Séance : Claire DROMARD

#### Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	Excusée
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	Excusée
DROMARD Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETTAZ Sophie	Excusée
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

#### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 25 octobre 2024
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Délibérations
  - Vente de terrain rue de la gare (définition du classement)
  - Demande acquisition terrain d'aisance chemin de Vau les Aigues
  - Logements communaux : ajustement des provisions de charges
  - Renouvellement contrat de travail agent polyvalent
  - Création de poste de secrétaire générale de mairie et suppression du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
  - Rémunération des agents recenseurs
  - Répartition de la dépense liée à l'éclairage du terrain de foot
  - Bois : renouvellement certification PEFC
  - Ouvertures de crédits d'investissement (budgets 2025)
  - CFD : validation des fonds de concours
6. Information affaires intercommunales
7. Questions et informations diverses

#### **I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Pas d'observation, le compte rendu du 25 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

## **II) Compte-rendu des commissions**

### **Environnement/cadre de vie**

- Terrain multisports : depuis cette fin d'année, l'état ne finance plus les terrains multisports. Ce projet ne sera finalement subventionné que par le Département, à hauteur de 30 %. L'association Le Foyer propose d'augmenter sa participation à hauteur de 30 000 € pour la réalisation de cet équipement. Le Conseil remercie chaleureusement l'association pour cette participation financière.  
Le reste à charge pour la commune sera d'environ 45 000 € HT.

Terrain de tennis : l'intervention de AMC Diffusion devrait avoir lieu prochainement avec la remise en peinture prévue au printemps. Ces travaux sont pris en charge en totalité par l'association Le Foyer.

- MTL : le rideau de séparation des 2 salles a été remplacé. Un groom a été posé sur la porte d'entrée de la salle pour éviter qu'elle ne reste ouverte lors des soirées notamment.

### **Vie associative**

- Téléthon : une course à pied au départ de Frasne passera par notre commune samedi 30 novembre matin. La commune a prévu d'organiser un point d'étape avec café et vin chaud devant la salle des jeunes et une cagnotte sera à disposition au profit de l'association du téléthon.
- Le bureau du comice du canton de Pontarlier a visité le lieu du comice 2025 envisagé par la commune. Le site a été validé.  
La commission Déco se réunira mercredi 4 décembre à 20 h pour les premières idées. Réunion ouverte à toutes les personnes intéressées.
- Les éclairages de Noël (traversées de routes) seront livrés le 10 décembre et posés dans la foulée.

### **Bâtiments et chemins**

- Vestiaire de foot : un échange a eu lieu avec la commission et le cabinet SK Conseil. Un chiffrage devrait être rendu en fonction des différentes options.
- Logements communaux : l'appel d'offres a été lancé avec une réponse attendue des entreprises pour le 15 janvier 2025.
- deux devis sont présentés au conseil pour la réfection du toit du préau de l'ancienne école : Esprit chalet et Dhoutaud Raphaël. Le Conseil retient le devis de Esprit Chalet pour un montant de 43 152 €HT. Le Foyer s'est engagé à financer la moitié de ce montant du fait de l'occupation d'une partie des locaux.
- La reprise des grilles d'eaux pluviales notamment est en cours par l'entreprise BTP Loiget Lonchamp.
- Le financement des poteaux de l'éclairage du terrain de foot est réparti selon les conditions définies entre les différents partenaires : ¼ à la charge de la commune, ¼ à la charge du club Us Laveron, ¼ par l'association Le foyer et ¼ de la Fédération de foot amateur.

### **Gestion de la forêt**

- Coupes 2025 : le conseil valide les coupes proposées pour 2025, à savoir les parcelles 9 et 11 pour environ 420 m<sup>3</sup> de gros bois et la parcelle 6 pour 200 m<sup>3</sup> de petits bois.
- Travaux 2025 : l'ONF prévoit des travaux d'entretien de lisières et des travaux sylvicoles parcelle 7. La commune consultera une autre société pour avoir un prix comparatif à celui de l'ONF.
- PEFC : il est demandé à la commune de renouveler l'adhésion à la PEFC qui est une certification c'est-à-dire un label de bois local exploité dans le respect des règles de valorisation. Le conseil donne son accord (345 € pour 5 ans).
- Les parcelles C693 et C680 sont en vente (1.84 ha). Elles se situent entre les parcelles forestières communales 4 et 10. En fonction du prix présenté par le vendeur et de l'estimation ONF, Le conseil autorise le maire à préempter ces 2 parcelles.
- Les frênes secs situés entre l'aire de camping cars et la parcelle nouvellement acquise par la commune seront abattus (le long du chemin piéton). D'autres arbres, en mauvais état pourraient également être coupés. La commission environnement cadre de vie se rendra sur place afin d'étudier l'aménagement du terrain acquis dernièrement fbg du tartre.

### **Communication et information**

- Une réunion de la commission aura lieu le 5 décembre pour finaliser l'édition 2024 du r'virat. Le bulletin sera distribué, comme convenu, avant Noël dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

## **III) Urbanisme**

### Permis de construire

SCI La Charpenterie pour un bâtiment de stockage

SCI JKMS pour un piscine, un mur de soutènement, clôture, annexe en ossature bois, création de 2 fenêtres

### Déclaration Préalable

Brocard Erick pour la pose de panneaux photovoltaïques

Comte Florent pour un abri le long de la maison

Vallet Christian pour le changement de matériaux des toitures de vérandas.

Bertrand Arnaud pour un changement de destination

Santos Alves Marcio chemin du Groseillier pour le ravalement de façades, le changement de fenêtres, isolation extérieure, ouverture porte de garage

Le Conseil prend connaissance des droits de préemption transmis par le notaire (à chaque vente de bien) pour le mois de novembre.

## **IV) Délibérations**

- Le maire fait part au conseil d'une demande d'acquisition de terrain qui avait été validé par le conseil rue de la gare. Cette demande émane de Yohann Grillon qui ne participe pas ni au débat ni au vote. Le conseil décide de vendre ce terrain d'une surface de 169m<sup>2</sup>, en qualité de terrain constructible au prix fixé par délibération du 28 avril 2023 de à 80 €/m<sup>2</sup>.
- La commune a reçu une demande de la part de Monsieur Norbert Renaud qui souhaite acquérir le terrain situé devant sa maison. Le Conseil a connaissance d'un différend entre propriétaires privés concernant un bornage. Il souhaite attendre que ce différend soit réglé pour vendre le terrain communal concerné afin de ne pas bloquer les accès aux propriétés.
- Charges logements communaux : le calcul définitif des charges des logements communaux fait apparaître un excédent important. De ce fait, il est proposé de diminuer le montant des charges mensuelles appelées, à savoir 100 € pour Patoz Michelle, 100 € pour Cindy Dubocage, et 40 € pour Carine Drezet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Le Conseil accepte de renouveler le contrat travail de Bourdin Christophe pour une année, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 pour 10 h / semaine.
- Suite à la réforme du statut de secrétaire de mairie, la secrétaire a été nommée secrétaire générale de mairie au grade de rédacteur. Il y a lieu d'ouvrir un poste de rédacteur et de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024. Accord du conseil.
- Agents recenseurs : il est rappelé que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. La commune a recruté Marie-Pierre Delavenne et Joël Cart pour exercer les fonctions d'agents recenseurs. Le Conseil décide de fixer la rémunération à 1000 € net pour cette mission.
- Ouvertures de crédits 2025 : il est nécessaire d'ouvrir des crédits en investissement afin d'honorer des factures reçues en mairie en début d'année avant le vote du budget. Accord du conseil d'ouvrir ces crédits à hauteur de 25 % des montants ouverts en 2024.
- Présentation du montant des fonds de concours reversés par la CFD : le conseil donne son accord pour faire la demande à la CFD.
- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du service Eau et Assainissement 2023 réalisé par la communauté de communes.

## **V) Affaires intercommunales**

- Retour sur différents points abordés en réunions intercommunales : Pays du Haut Doubs, SMCOM, PREVAL, EPAGE...
- Une rencontre entre toutes les entreprises du territoire intercommunal aura lieu jeudi 5 décembre à 18 h à la MTL.

## **V) Informations diverses**

- Demande de la secrétaire pour ne plus ouvrir le secrétariat de mairie tous les samedis matins. Le conseil donne son accord avec une suppression d'un samedi par mois, à sa convenance.

- Zaenr : une consultation publique aura lieu du 2 au 17 décembre avec un registre à disposition en mairie. Il est précisé à nouveau que le fait de définir une zone ne garantit en aucun cas que des panneaux y seront installés.
- Pour info, un mémoire a été déposé au tribunal administratif dans le cadre de l'affaire Commune / Javaux Patrick.
- Les vœux du maire auront lieu le dimanche 5 janvier 2025 et les vœux du Président de la CFD le vendredi 17 janvier à la MTL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

**Le Maire,  
Christian VALLET**